Liberte	Politique
/	-

Une riveraine se plaint et obtient que les cloches de la cathédrale d'Angoulême sonnent moins

Article rédigé par BFM TV, le 19 novembre 2022

Source [BFM TV] : La cathédrale d'Angoulême a réduit depuis un mois la fréquence de sonnerie de ses cloches, après plusieurs plaintes de personnes habitant à proximité de l'édifice.

La décision ne fait pas l'unanimité. La <u>cathédrale d'Angoulême</u> a réduit la fréquence à laquelle sonnent ses cloches depuis un mois, après les plaintes d'une riveraine, selon <u>des informations de la *Charente Libre*</u> confirmées à BFMTV.com par le diocèse concerné.

Les cloches sonnaient à l'origine toutes les quinze minutes, de 7h15 à 21h45. Elles tintent désormais toutes les 30 minutes, de 8 à 20h. La décision a été prise après plusieurs mails de plainte envoyés par une femme vivant à proximité de l'édifice, mais ils faisaient suite à plusieurs signalements d'autres habitants, selon le diocèse.

Auprès de la *Charente Libre*, certains regrettent toutefois ce changement: "quand je suis distrait ou que je traîne au lit, ça me rappelle que l'heure tourne", explique par exemple Yann Hédan dans les colonnes du journal.

Retrouver l'intégralité de l'article en cliquant ici

19/11/2022 01:00